<u>DES DIVISIONS SCOLAIRES REÇOIVENT DES FONDS POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS LANGUE</u> SECONDE

Dans le cadre de *l'Entente Canada-Saskatchewan, relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle,* la province a octroyé plus de 65 000 \$ en subventions complémentaires à trois divisions scolaires de la Saskatchewan afin de soutenir l'instruction en français au bénéfice des élèves.

« Les langues anglaise et française sont fondamentales à l'identité canadienne et à notre propre expérience saskatchewanaise », a déclaré le ministre de l'Éducation, M. Don Morgan. « Notre gouvernement s'est engagé à subvenir aux besoins des élèves de la province afin qu'ils trouvent ici même, en Saskatchewan, des possibilités pour réussir. »

Au printemps 2014, le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a invité les divisions scolaires, les associations francophones et les établissements d'enseignement postsecondaire à soumettre des demandes de subvention pour un financement complémentaire.

Le financement a été octroyé aux divisions scolaires suivantes :

- La division scolaire catholique Light of Christ recevra 31 120 \$ pour son projet, *Un bon départ pour la réussite linguistique*. Le projet vise à améliorer le taux de réussite des élèves sur les plans de l'expression orale, de la lecture et de l'écriture ainsi qu'à fournir aux enseignants des soutiens adaptés en la matière.
- La division scolaire Prairie South recevra 20 181 \$ pour son projet, *Conception rigoureuse de programmes d'études et tâches de performance authentique en français*. Le projet met l'accent sur l'examen du Programme d'études mis à jour d'immersion française tout en y appliquant le processus de Conception rigoureuse de programmes d'études.
- La division scolaire Northern Lights recevra 14 000 \$ pour son projet *Mise à niveau technique*, somme qui permettra l'achat d'iPads afin que leurs élèves réussissent aussi bien en français que les élèves des autres écoles d'immersion française en Saskatchewan.

Il s'agit de la première année où les divisions scolaires reçoivent des fonds complémentaires destinés à l'enseignement du français langue seconde. Ce financement unique aidera les divisions scolaires à fournir des occasions d'enrichissement culturel au moyen de la langue et de la culture de la communauté francophone de la Saskatchewan.